



Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

Je suis certain que, comme l'ensemble du conseil municipal, vous avez apprécié à sa juste valeur le fait que notre beau village a conservé son label « trois fleurs » des Villes et Villages Fleuris.

Il résulte d'une action menée sur l'aspect environnemental de notre qualité de vie et il convient, bien entendu, de remercier Jean-Marc, notre employé municipal, pour la qualité de son travail au quotidien. Un grand merci également à tous les habitants de Mey qui participent à cet effort en apportant leur propre touche paysagère fleurie, ainsi qu'AssosMey pour l'organisation annuelle de son marché aux fleurs.

Toutefois, cette distinction ne dépend pas que de la présence de fleurs. De nombreux autres critères sont évalués par la commission qui vient nous rendre visite tous les trois ans.

Elle tient compte, notamment, de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, du respect des ressources naturelles, de l'harmonie avec l'identité de la commune.

Elle distingue, aussi, la mise en valeur du patrimoine historique et architectural, sans oublier la propreté des espaces publics. Et c'est là que le bât blesse car je n'ai pas envie de remercier les buveurs de canettes, les fumeurs ou les propriétaires de nos amis les chiens qui n'ont pas encore compris le message !

Je vais vous dire qu'il m'arrive quelquefois de promener le beauceron de ma fille et pour traverser les espaces publics du village je ne pars jamais sans un petit sac me permettant, le caca échéant, de ramasser la chose. Certes, il y a la première fois, comme toujours, une certaine appréhension à faire le bon geste, mais je garantis aux promeneurs de chiens que ce n'est pas surhumain !

**Fermeture du secrétariat de mairie du
28 octobre au 3 novembre**

— 2019 —
VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Trois fleurs

MEY

Label décerné par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est
Destination Lorraine pour une durée de trois ans
Marie-Reine FISCHER, Présidente

Grand Est

LOTTRE

Villes et Villages Fleuris



A noter dans vos agenda

- **14 novembre 2019** à 18h dans la salle communale : Réunion d'information sur l'arrivée de la fibre à Mey
- **23 novembre** : soirée Beaujolais organisée par **l'ASSOSMEY**
- **30 novembre** : Atelier couronnes de l'avent
- **15 décembre** : Saint Nicolas, salle communale de Mey
- **16 janvier au 15 février 2020** : recensement de la population



RECENSEMENT
de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

Calendrier des battues de chasse pour la saison 2019/2020, sur le lot communal de Mey

- Vendredi 25 octobre 2019
- Samedi 9 novembre 2019
- Vendredi 22 novembre 2019
- Samedi 30 novembre 2019
- Vendredi 6 décembre 2019
- Vendredi 20 décembre 2019
- Vendredi 27 décembre 2019
 - Samedi 4 janvier 2020
 - Vendredi 17 janvier 2020
 - Samedi 1^{er} février 2020
 - Samedi 15 février 2020



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

Les incivilités se multiplient et force est de constater que tout le village est concerné! Nous ne le redisons jamais assez, ramassez les crottes de vos animaux. **Des sachets sont à votre disposition à l'entrée de la mairie.**

STOP aux crottes de chiens dans le village



Atelier Couronnes de l'Avent

Envie d'apprendre à faire vous-même de belles couronnes de l'Avent ?

La commune de Mey vous donne rendez-vous le samedi 30 novembre 2019

à partir de 14 heures dans la salle communale de Mey

Il faudra rapporter votre socle, vos bougies, vos décorations et si possible un pistolet à colle. Le sapin sera fourni. Ambiance conviviale garantie avec un goûter offert pour clore cet après-midi créatif!

Pour des raisons d'organisation, le nombre de places est limitée, alors inscrivez-vous vite avant le 20 novembre en déposant ce coupon dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail commune.mey@wanadoo.fr!

Inscription couronnes de l'Avent

Nom _____

Prénom _____